Calendrier 2024

ensap FORMATION

	Formation	Durée	JUIN	JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Droit	Le pouvoir de Police du Maire	1 jour				05- METZ	22 - DISTANCIEL
	Les relations Communes/Commmunauté de Communes	1 jour	14 - METZ	5 - DISTANCIEL			
	Les fondamentaux des autorisations d'urbanisme	2 jours			13/14 - DISTANCIEL		15/16 - METZ
	Gestion du cimetière et des concessions	1 jour				15 - DISTANCIEL	
	Les relations entre Commune et Associations	1 jour			28 - METZ	04 - DISTANCIEL	
Budget/gestion	Les fondamentaux des finances locales	2 jours				11/12 - METZ	29/30 - DISTANCIEL
	Mobiliser les subventions européennes	1 jour		12 - DISTANCIEL			
	Marchés publics : mode d'emploi	1 jour	28- DISTANCIEL		27 - METZ		
	Manager une collectivité et ses agents	1 jour	14 - DISTANCIEL			11 - DISTANCIEL	
Communication	Maîtriser sa parole en public	2 jours		05/06 - METZ		18/19 - METZ	15/16 - DISTANCIEL
	Rédiger un discours	1 jour					22 - METZ
	Débat contradictoire	1 Jour					23 - METZ
	S'affirmer pour déjouer les conflits	1 jour	15 - METZ		27 - PARIS		
	Démocratie locale et participative	1 jour				09 - DISTANCIEL	
	Communiquer avec la Presse - Médiatraining	1 jour		10 - DISTANCIEL			
	Le magazine municipal	1 jour			21 - DISTANCIEL		

Lieu et Tarif

ensap FORMATION

Lieu
IBIS STYLE METZ
23 Avenue Foch - 57000 METZ
Tel : 03 87 66 81 11
Les déjeuners sont offerts par l'ENSAP.

Lieu
Regus gare du Nord
14, rue de Dunkerque - 75010 PARIS
Tel : 01 73 06 03 50
Les déjeuners sont offerts par l'ENSAP.

Distanciel

Par l'application ClickMeeting de l'ENSAP.

Très facile d'utilisation, cet outil de visioconférence ne nécessite pas de télécharger une application. Vous vous connectez en ouvrant une page web dans votre navigateur internet.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous conditions, n'hésitez pas à nous consulter au 07 71 82 48 29.

Tarifs de la formation T.T.C* par jour

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.
Élu(e)s des communes de :

Moins de 5 000 habitants :	300 €
De 5 000 à 20 000 habitants :	350 €
De 20 000 à 50 000 habitants :	400 €
De 50 000 à 100 000 habitants :	500 €
Plus de 100 000 habitants, Département ou Région :	550 €
Tarif unique DIF élu	400 €
Tarif unique autre cas	450 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.

* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al 4 4° du CGI
Tarifs indicatifs et non contractuels

Pour toute demande de financement DIF Elus, nous vous invitons à prendre contact avec nos services par mail à contact@ensapformation.com

ENSAP Ecole Nationale de Stratégie et de l'Action Publique
3, rue des Mirabelles • 57420 FEY
Tel : 07 71 82 48 29 • www.ensapformation.com
contact@ensapformation.com

Bulletin d'Inscription

Titre de la formation: .....

Date de la formation : ...../...../..... Lieu : .....

Le stagiaire :

Nom :(Mme / Mlle / M.).....
Prénom :.....
Fonction exercée :.....
Téléphone :.....
E- mail : .....@.....
Adresse :.....
.....
Code postal :..... Ville: .....

La collectivité :

Mairie de ...., Communauté de Commune de ...., Conseil Départemental de ....
.....
Adresse :.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Nom responsable formation : .....
Tel : ..... Email : .....@.....
.....
Nombre d'habitants : .....

Signature de l'élu ***Signature et cachet de la collectivité***

Tarifs de la formation T.T.C* par jour

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.
Élu(e)s des communes de :

Moins de 5 000 habitants :	300 €
De 5 000 à 20 000 habitants :	350 €
De 20 000 à 50 000 habitants :	400 €
De 50 000 à 100 000 habitants :	500€
Plus de 100 000 habitants, Conseillers Généraux et Conseillers Régionaux :	550 €
Tarif unique DIF élu	400 €
Tarif unique autre cas	450 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.
* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al 4°4 du CGI
Tarifs indicatifs et non contractuels

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.
Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.
Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.
L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

ENSAP Ecole Nationale de Stratégie et de l'Action Publique
3, rue des Mirabelles • 57420 FEY
Tel : 07 71 82 48 29 • www.ensapformation.com
contact@ensapformation.com